

**Motion adoptée par le CSAM du MTECT/Énergie/Mer  
du 30 novembre 2023 sur la pénibilité et la dangerosité des  
missions des agents d'exploitation**

**Les représentants au CSAM du MTECT/Energie/Mer**

**Pointent**

la dangerosité et l'exposition avérées des missions exercées par les personnels d'exploitation du MTECT sur l'ensemble des infrastructures de transport.

**Dénoncent**

l'absence patente de reconnaissance en comparaison avec d'autres corps de la Fonction Publique, dont les taux d'exposition aux risques n'est pourtant pas supérieure.

**appellent solennellement, en conséquence, le gouvernement au  
travers de messieurs les ministres du MTECT et des Transports**

à mettre en place pour l'ensemble des personnels d'exploitation du MTECT :

- la bonification du service actif

et

- la promotion à titre posthume en cas de décès en intervention